



Extrait du Le Journal des Alternatives

<http://journal.alternatives.ca/spip.php?article8255>

# Les victimes d'Erdogan attendent plus de solidarité !

- Journal des Alternatives - Journal des Alternatives - 01.2017 - Journal des Alternatives. Vol.8 - No.03, mars 2017 -



Date de mise en ligne : mardi 28 février 2017

Copyright © Le Journal des Alternatives - Tous droits réservés

---

Ce 16 février 2017, au Palais de Justice de Diyarbakir, « capitale » de la région kurde de Turquie, la police est partout. C'est qu'on s'apprête à y juger une dangereuse « terroriste », Çaglar Demirel, co-présidente du groupe HDP (6 millions de voix, 3ème force politique du pays) au Parlement d'Ankara. Elle fut arrêtée en plein vote du budget, le 4 novembre dernier, comme le furent 28 autres députés de son groupe, parmi lesquels les deux co-présidents du parti, Selahattin Demirtas et Figen Yuksekdag .

Une fois dans la salle d'audience, première surprise : l'accusée est absente. Elle s'exprimera par visioconférence depuis sa prison située à 1000 km de sa circonscription -histoire, sans doute, d'exercer encore un plus de pression sur le moral de la députée et de ses proches. La femme qui apparaît à l'écran n'est pourtant nullement abattue. Elle sourit, salue chaleureusement le public venu la soutenir, avant de se livrer à un véritable procès du procès qui lui est intenté . »En arrêtant en même temps de nombreux députés de mon groupe sous des accusations différentes, vous confirmez qu'il s'agit d'une décision politique » lance-t-elle en démontant un à un les « crimes » qui lui sont reprochés. Très offensive, elle énumère ensuite les véritables raisons de l'acharnement d'Erdogan contre ce parti démocratique et rassembleur : « Mon parti défend toutes les minorités, la diversité culturelle, les droits fondamentaux. Grâce à lui, c'est la première fois qu'il y a autant de femmes au Parlement ! Nous sommes accusés pour notre combat pour l'égalité ! »

Tel fut l'un des moments forts d'un périple qui, de Diyarbakir à Istanbul, a permis, une semaine durant, à une délégation internationale -à laquelle j'ai eu l'honneur d'être associé- d'aller à la rencontre de nombreux acteurs et actrices de l'opposition au régime dictatorial d'Ankara : responsables politiques et syndicaux ; associations de droits de l'homme ; juristes ; universitaires ; journalistes... Cette initiative de la « Commission civique UE-Turquie » nous a également conduits à nous rendre à la prison « de haute sécurité » d'Edirne où est détenu Selahattin Demirtas -devenu la « bête noire » d'Erdogan depuis que le co-leader du HDP l'a privé (lors du scrutin législatif du 7 juin 2015) de la majorité parlementaire nécessaire pour accomplir son rêve de devenir néo-sultan tout-puissant de Turquie ! Empêché d'y parvenir par la voie électorale, le maître d'Ankara s'est engagé depuis lors dans l'impasse de la force, au mépris de toutes les règles, y compris la Constitution turque.

Les chiffres illustrant la répression récente -et toujours en cours- au nom de la lutte contre « le terrorisme » sont affolants. Et pourtant, ils ne permettent pas de mesurer l'étendue monstrueuse des massacres ; des arrestations ; des limogeages ; des déplacements forcés ; de la privation de tout revenu touchant les innombrables licenciés pour raison politique : l'opposition est totalement muselée, une « épée de Damoclès » planant au-dessus de quiconque s'aventure à contester le pouvoir. C'est dans ce contexte dramatique que doit se tenir, le 16 avril prochain, le référendum-plébiscite destiné à octroyer les pleins pouvoirs à Erdogan... On comprendra pourquoi ce qu'attendent de nous les forces démocratiques, tant kurdes que turques, ce soit autre chose que l'expression pusillanime et hypocrite des « inquiétudes » ou des « préoccupations » des dirigeants européens : ils ont un besoin vital d'une véritable et conséquente campagne de solidarité !

*Post-scriptum :*

*Deux montréalais ont participé à la mission internationale en Turquie. ils prendront la parole le mercredi 1er mars à 19h au 3555 Jeanne Mance, no 40 (sous-sol) , Salle commune de la société d'habitation 55/65*